

Vivre ensemble à Garnerans

Journée intercommunale de l'environnement et du développement durable du 2 avril 2011

C'est sous un beau soleil printanier que les bénévoles se sont retrouvés Samedi matin afin de constituer les équipes et se répartir le territoire certes très étendu de notre commune.

Quatre équipes se sont ainsi constituées afin de nettoyer les chemins sur différents secteurs comme Romans, le village, la prairie de Saône, les Leynards. La collecte s'est terminée par le ramassage des sacs avec le tracteur de la commune en fin de matinée.

La municipalité offrait un verre de l'amitié bien apprécié par tous.

Cette opération, placée sous le signe de la préservation de notre environnement, nous a permis de constater que

-d'une part notre prairie de Saône mérite bien son inscription dans le réseau « NATURA 2000 » de préservation de la faune et de la flore avec, cette année une floraison exceptionnelle de « fritillaire pintade ».



-d'autre part le volume de déchets récoltés est moins important que les autres années, ce qui laisse espérer une prise de conscience collective.

Propreté du point tri

Rappel de la délibération prise par toutes les communes adhérentes au SMIDOM :

Il est interdit de déposer des déchets au pied des conteneurs. Tous les contrevenants sont passibles d'une facture forfaitaire de **100 EUROS** correspondant aux frais d'enlèvement et de traitement de ces dépôts sauvages.



Bilan financier 2010

Les finances de la commune sont saines, comme en témoigne le bilan financier de l'exercice 2010 que nous vous présentons ci-dessous :

SECTION INVESTISSEMENT					
RECETTES		DEPENSES		RESULTAT	
subventions	494 €	immobilisation	2 054 €		
emprunt	205 895 €	cœur du village	316 000 €		
recuperation tva	56 700 €	equipements	46 221 €		
excedent fonctionnement	106 187 €	emprunts	20 737 €		
excedent investissement	67 648 €				
TOTAL	436 924 €		385 012 €		51 912 €
SECTION FONCTIONNEMENT					
RECETTES		DEPENSES		RESULTAT	
impots	165 559 €	charges generales	108 748 €		
dotation,subventions	167 087 €	salaires et charges	111 119 €		
produits divers	40 449 €	gestion courante	39 996 €		
report excedent 2009	61 688 €	charges financieres	9 732 €		
		amortissements	16 463 €		
TOTAL	434 783 €		286 058 €		148 725 €

Ce bilan fait apparaitre des résultats positifs qui seront reportés sur le budget 2011 en partie en investissement, l'autre partie en fonctionnement afin d'assurer l'autofinancement budgétisé

Par ailleurs, la part communale des taxes foncières est inchangée, à savoir :

-habitation	11.28%
-foncier bâti	13.38%
-foncier non bâti	39.16%

La taxe locale d'équipement (TLE) sur les nouvelles constructions, a été fixée à 2% de la valeur forfaitaire applicable à la catégorie de l'immeuble, en conseil municipal du 29/10/2010(ce taux varie de 1 à 5 % selon les communes)

Du bon usage de notre nouveau » cœur du village «

Rappel de la signification des panneaux



Ces nouveaux panneaux indiquent l'entrée et la sortie d'une « zone de rencontre en agglomération »
Dans cette zone les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. la vitesse des véhicules est limitée à 20km/h.



D'autre part un nouveau sens de circulation du Chemin de la Gare est mis en place par arrêté n° 2 en date du 15/04/11 la circulation est autorisée de la "Place de la Bascule à la D933, et est interdite du carrefour du Chemin du Stade à la Place de la Bascule

Sortie d'école

L'enfant est prioritaire mais ne doit pas stationner sur la chaussée.

En conséquence, parents restez vigilants, et, une fois au volant, n'oubliez pas les enfants des autres.

Fleurs et arbustes

Avec la participation du comité de fleurissement, fleurs et arbustes sont venus agrémenter la place. ils sont fragiles, préservez-les de toutes dégradations. Prochainement, l'espace va se doter de quelques mobiliers urbains pour le confort de tous : un cendrier, deux poubelles, deux bancs.



Les brèves de Garnerans

Les conscrits



C'est sous un soleil radieux que la place a accueilli son 1^{er} événement festif dans une ambiance chaleureuse.



Félicitations aux 20 ans pour l'organisation et la superbe décoration.

Fermeture de classe

Malgré la forte mobilisation des parents et de la municipalité, l'inspection académique a décidé la fermeture de la 4^{ème} classe à la prochaine rentrée scolaire.

Les nouvelles inscriptions à l'école se font sur rendez-vous avec la directrice, Madame FURTIN

Téléphone : 0474697867

Randonnées

Une nouvelle activité de randonnées pédestres a lieu le Mardi après-midi de 13h30 à 16h30 tous les 15 jours. 3 sorties ont déjà eu lieu et ont rassemblé de 10 à 15 personnes

Contact : Christine MARTIN Tel : 0474697335

NUISANCES SONORES

L'article R 1334-31 précise qu' » aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme ».

Vous devez donc respecter les horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanche et jours fériés de 10h à 12h

DATES A RETENIR

-30/04/2011 inauguration du cœur du village. : à 11 heures sur la place

-01/05/2011 ventes de fleurs comité de fleurissement : de 8h à 13h sur la place

-01/05/2011 parcours sportif cantonal des pompiers : toute la journée au stade